



N° 2071 /MPMBPE/DGD/DRC-2020

CIRCULAIRE N° 2071 /MPMBPE/DGD/DU 12 FEV. 2020

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Suspension de circulaires.

Réf. : - Circulaire n°2056 / MPMBPE / DGD du 30 DEC. 2019 ;
- Circulaire n°2057 / MPMBPE / DGD du 31 DEC. 2019.

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du service et des usagers que les **circulaires n°^{os} 2056/MPMBPE/DGD du 30/12/2019 et 2057/MPMBPE/DGD du 31/12/2019**, portant d'une part sur l'**Amenagement des critères d'éligibilité et de la procédure d'agrément des Commissionnaires en Douane Agréés au régime de transit**, et d'autre part sur le **Compte de Garantie du Transit (CGT)**, sont suspendues.

Cette suspension prend effet à compter de la date de signature de la présente.

Ampliations :

- MPMBPE
- FEDERMAR
- UGECI
- CGECI
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- Chbre Cce & Industrie Belge
- FNISCI
- PAA
- PASP
- GEPEX
- WEBB FONTAINE
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. Des Transitaires
- Toutes les Directions Douanes



General DA Pierre A
Officier de l'Ordre National